

L'«R» de La Pesse

Novembre 2013 - n°

28

Le mot du maire

C'est assez brutalement que l'hiver a déjà pointé le bout de son nez en occasionnant ici et là quelques dégâts sur la végétation. Espérons qu'il saura attendre encore quelques semaines avant d'entrer dans le vif du sujet.

Comme chaque début d'automne, la commission «dénéigement» s'est réunie et a renouvelé sa confiance à l'équipe mise en place lors du précédent hiver avec en plus Patrick CLEMENT qui viendra pour partie suppléer le fait que Philippe GRECARD sera bien moins disponible pour la commune. Les autres prestataires continueront leurs missions : Gilbert GRANDCLEMENT, Gilles BALANDRAS et la société «La Scie Coupe».

Pour rester dans le domaine de la neige, la gestion du téléski sera assurée par une nouvelle personne puisque le perchman de l'hiver passé ne souhaite pas renouveler son contrat. Un recrutement est en cours.

Dans les numéros 26 et 27 de l'«R» de La Pesse, je vous ai fait part des engagements forts que je souhaitais voir aboutir dans l'intérêt de notre commune. Sans revenir plus en détail sur la deuxième version du P.L.U. que les élus de la commune très majoritairement sont décidés à faire aboutir dans le SEUL et UNIQUE intérêt de notre territoire, ce sont les objectifs de développement que nous nous sommes fixés dans tous les domaines d'une politique responsable, ambitieuse, respectueuse de l'environnement, en privilégiant encore une fois l'intérêt collectif, qui doivent prévaloir.

Encore une fois, celles et ceux (largement minoritaires) qui par des propos et des attitudes qui n'engagent qu'eux, tentent de faire croire à qui veut bien l'entendre, que le maire et la quasi totalité de son conseil municipal engagent la commune sans discernement et de façon immodérée, dans des dossiers qualifiés d'un autre temps, font preuve d'hypocrisie, d'individualisme et d'ingratitude dont les conséquences font autrement plus de mal que les décisions nettes, énergiques et mesurées prises par les élus dans l'intérêt COLLECTIF de notre commune. Le maire a toujours obtenu un quibus unanime sur les comptes administratifs et sur les budgets prévisionnels. Ces budgets prévisionnels, que je sache, font ressortir tous les projets initiés par les élus du conseil municipal et là aussi, jusqu'à preuve du contraire, c'est unanimement que les élus de mon conseil municipal ont approuvé les derniers budgets prévisionnels.

Il est clair que je continuerai ma mission, accompagné et soutenu par la quasi totalité de mes adjoints et conseillers, pour faire en sorte que LA PESSE se développe et par conséquent s'aménage avec toute la pertinence qui s'impose et en mettant tout en œuvre pour que celles et ceux qui font l'économie locale puisse continuer leur activité sur notre commune.

Si notre village est devenu ce qu'il est : apprécié, attirant tout en conservant son authenticité, c'est bien parce que depuis plusieurs mandats, des élus se sont investis, ont œuvré et ont su faire tous les investissements nécessaires à cette vitalité.

La commission «vie locale» s'est réunie récemment pour tirer le bilan de la fête du village. De nombreuses activités ont émaillé ces festivités et ont fait le bonheur de tous. Le bilan financier est positif. Je ne voudrais pas oublier la belle soirée mise en place par l'Union Sportive dans le cadre des 50 ans de l'Association. Pour en revenir à la fête du village, les élus qui œuvrent depuis 2007 pour cette organisation ont confirmé qu'ils souhaitent qu'une ou plusieurs associations voire d'autres personnes reprennent le flambeau dès la prochaine fête. En espérant que des personnes motivées se manifestent afin de pérenniser cette manifestation.

La gérance de la structure «Relais des Skieurs» pour la prochaine saison d'hiver 2013/2014 sera assurée par de nouveaux gestionnaires. Il s'agit de Monsieur Bruno DUBEDOUT et de Madame Christine PUJOL. Ils sont professionnels de la restauration et du service et étaient déjà candidats pour l'hiver précédent. Ils prendront la gestion dès le 01 décembre 2013.

Le présent «R» de La Pesse devant sortir courant novembre, donc à la veille des fêtes de fin d'année, j'en profite donc pour conclure mes propos en souhaitant à tous les habitants de notre commune de passer d'excellentes fêtes en famille et/ou entre amis et en formant le vœu que cette année 2014 soit pour vous tous et ceux qui vous sont chers, une année de bonheur, de bonne santé, de réussite et de prospérité.

...

...

Je souhaiterais avoir une pensée toute particulière pour tous celles et ceux qui souffrent de maladie, de handicap ou de solitude.

Je conclurai en émettant le vœu suivant à travers cette maxime : « Toute collectivité prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un seul but : permettre l'épanouissement de chacun et de tous projets de société dans le respect des différences ».

**En mon nom et au nom
de tous les membres
du Conseil Municipal,
je vous adresse
mes meilleurs vœux
pour 2014.**

VOTRE MAIRE, CHRISTIAN DAVID

Journée portes ouvertes à la station d'eau potable de l'Embouteilleux, samedi 19/10/2013

Après une année de travaux (interrompue par un rude hiver), la réhabilitation de l'usine de traitement de l'eau potable est enfin terminée.

Les produits de traitement ont été mis en sécurité grâce à une extension du bâtiment. La mise en conformité sanitaire de l'eau du lac de l'Embouteilleux est maintenant entièrement automatisée. Les stocks de produits réactifs couvrent aujourd'hui une année ce qui évite des livraisons durant l'hiver.

Le budget de cette opération approche les 400 000 € dont le financement est le suivant :

- 40% Conseil Général
- 20% Agence de l'eau
- 40% S.I.E. du Haut-Jura

De nombreux élus du territoire ont répondu présent à l'invitation du S.I.E. La SDEI a mis 4 personnes qui toute la journée du 19 octobre ont renseigné les élus et la population sur le fonctionnement de l'usine.

Un seul regret : la population locale n'a absolument pas participé à cette journée malgré les très nombreuses critiques quant à la qualité de l'eau. Personnellement j'ai ressenti cette absence comme un échec.

EMILE MARNAT

Une journée à l'Assemblée Nationale

Mme Marie-Christine Dalloz, député du Jura, avait invité le Conseil Municipal de la Pesse à venir passer une journée à l'Assemblée Nationale...

La date retenue : le mercredi 16 octobre.

Préparé de longue date, le jour prévu étant arrivé, le voyage commence avec le premier TGV du matin. Petite promenade à pied parmi les plus beaux monuments de Paris (la

cour carrée, les jardins du Louvre, la pyramide du Louvre, l'Arc de Triomphe du Carrousel, l'obélisque de la Concorde...) accompagnée par d'anciens parisiens, permet de se dégourdir les jambes avant le rendez-vous à l'Assemblée vers 11h du matin...

Avant le repas, une visite commentée par Marie-Christine Dalloz, nous permet de pénétrer dans des salles d'ordinaire fermées au public : les salons privés, l'hémicycle, la grande bibliothèque (une des plus grandes et plus anciennes de France), la fameuse salle des quatre colonnes...

Passage devant le pavillon de Lassay et visite des bureaux des députés (bureau qui fait aussi office de chambre à coucher et de cabinet de toilette). Ensuite, un repas dans une brasserie du secteur... Et c'est l'heure d'assister aux questions au gouvernement à l'Assemblée Nationale vers 15h...

Nous sommes placés aux corbeilles (tout en haut de l'hémicycle) et pouvons voir les députés et ministres présents...

Les questions et réponses que nous entendons sont parfois très chahutées !!!

Puis nous nous dirigeons vers la gare de Lyon pour attraper le dernier TGV de la journée... Voyage bien rempli et riche en souvenirs...

MICHELLE PLOCKI



La rentrée de l'année scolaire 2013/2014 au R.P.I. La Pesse/Les Bouchoux

Il n'y a pas eu d'effet de surprise lorsque le jour de la rentrée scolaire, l'Inspecteur de circonscription de Saint Claude est venu compter physiquement les élèves des 2 écoles du R.P.I.

Pour un manque de 4 élèves d'une même famille ayant quitté son domicile de La Pesse pendant l'été, l'accord avec le DASEN (anciennement Inspecteur d'Académie) volait en éclat. La « sentence » est tombée de façon quasi immédiate par la suppression prononcée d'un poste d'enseignant à l'école des Bouchoux.

La brutalité de la décision académique a suscité dans les 2 villages du R.P.I. une vague d'indignation aussi spontanée que justifiée. Une mobilisation s'est organisée ou chacun semblait revivre en automne ce qui avait motivé les actions de janvier et février dernier. Les parents d'élèves, les enseignants et les élus ont privilégié des moyens d'actions séparés tout en se concertant sur la répartition des rôles et le but d'un combat commun ; celui de faire rendre à une administration inflexible le poste et l'enseignant supprimés par la seule loi de l'arbitraire.

L'énergie collective déployée a été sans surprise à la hauteur de l'enjeu, les rencontres et démarches de toutes natures ont été entreprises et largement communiquées, il y eu aussi des actions aussi symboliques qu'originales (ex : remise des cartes d'électeur au Préfet du Jura), bref, aucun effort n'a manqué pour que l'injustice ne demeure pas !

Devant cette détermination sans faille de tous les acteurs de la vie scolaire et de la vie citoyenne, l'autorité administrative a consenti un léger effort, bien loin des exigences exprimées. Des exigences justifiées par la logique d'accueil scolaire (garder les 4 postes!) et la pérennité du service public d'éducation en zone rurale de montagne. Quels moyens ont donc été octroyés au R.P.I.? C'est un poste de 1/2 temps d'enseignant titulaire remplaçant affecté à l'école de La Pesse, ainsi qu'un E.V.S. (Emploi de Vie

Scolaire) pour 23 heures hebdomadaires. Rien ne dit que ce dispositif soit moins couteux que le maintien du poste arbitrairement supprimé! De plus ce choix de l'Académie a entraîné des désorganisations majeures. Le « rapatriement » des élèves de CE1 sur l'école de La Pesse a généré un effectif de 51 élèves pour les 2 enseignants qui y travaillent et la directrice des Bouchoux se trouve désormais seule avec 27 élèves et 3 cours à assurer simultanément.

Devant un tel désordre pour la vie scolaire des enfants, la répartition des personnes dédiées a pu être revue à égalité entre les 2 sites. Le 1/2 temps de titulaire remplaçant ainsi que le poste d'EVS sont en réalité affectés pour un volume horaire identique à La Pesse et aux Bouchoux.

Tant le personnel enseignant que les salariés du Sivos ont fait face avec courage et compétence pour cette organisation (qui désorganise!). Ce ne sont pas les nouveaux rythmes scolaires (semaine officiellement de 4,5 jours sur le R.P.I.) qui font problèmes mais bel et bien les conséquences d'une décision aussi illogique qu'inhumaine. Chaque « acteur » de l'encadrement scolaire continue avec détermination à faire en sorte que les difficultés causées par l'administration ne nuisent pas aux élèves quel que soit leur âge et la section à laquelle ils appartiennent ; ils se reconnaîtront dans les remerciements que nous leur devons.

FRANCIS MORICHEAU

Informatique & médiathèque

Des cours d'informatique pour tous seront dispensés à la médiathèque de VIRY. Les usagers devront s'acquitter d'un droit d'inscription de 46 € ttc pour 8 séances de 1h30 chacune. Horaires et programmes disponibles en mairie ou médiathèque de Viry.

Déneigement

S'il est une tâche bien délicate tant pour les élus que pour les agents communaux, c'est bien celle du déneigement ! Quelques notions sur le sujet sont toujours bonnes à rappeler.

La commune est en charge du déneigement des voies et places publiques. Il va de soi que le civisme doit être la règle en matière de stationnement automobile sur ces domaines pour que le travail de déblaiement soit tout simplement possible et, mieux encore, facilité. En clair, il faut changer de place chaque jour les véhicules qui stationnent sur le domaine public.

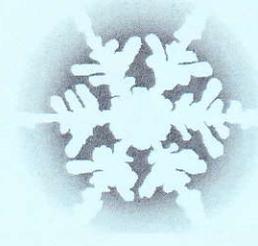
Pour les voies privées, le déneigement est possible sur demande et sous certaines conditions :

- L'accord pour l'opération de déneigement, en fonction de la faisabilité technique, est donné suite à réponse au questionnaire de la commune.
- Le jalonnage du domaine privé concerné doit être effectué par le propriétaire (ou l'utilisateur) des voies et terrains, il doit être contrôlé par un agent communal avant la première chute de neige,
- Un forfait de 90 € de déneigement de stationnement est demandé à chaque gîteur et commerçant.

Des jalons sont proposés à la vente ; s'adresser à la mairie.

Soyons heureux que la neige fasse vivre notre village, soyons respectueux des règles de vie qu'elle nous impose.

FRANCIS MORICHEAU



Le SCOT du Haut-Jura

La Commune de La Pesse fait partie du futur SCOT du Haut-Jura.

Les éléments suivants, établis avec l'aide des techniciens du Parc naturel régional et des animateurs des travaux de préparation, permettent de saisir l'intérêt et les enjeux de cette aventure.

La Commune a participé activement à toutes les réunions d'information et à chacun des ateliers d'échanges et de travail qui conduisent à l'élaboration du SCOT. A travers cette représentation, la voix de chaque citoyen est entendue et l'avenir de tous sur le territoire pris en compte dans les recommandations.

>> Qu'est-ce qu'un SCOT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est à la fois un projet de territoire et un document d'urbanisme officiel. Il planifie l'organisation du territoire sur la base d'une vision partagée de l'avenir en matière d'habitat, d'économie, de transports, d'environnement, de loisirs, de patrimoine et

de paysage. C'est un projet fédérateur qui donne un cadre général aux documents d'urbanisme locaux qui doivent être compatibles avec lui (Plans Locaux d'Urbanisme, Cartes Communales, etc.).

Le SCOT du Haut-Jura, porté par le syndicat mixte du Parc du Haut-Jura, comprend 79 communes sur deux départements : 66

communes dans le Jura correspondant aux communautés de communes de Haut-Jura Saint-Claude, Jura Sud, Station des Rousses, La Grandvallière et Arcade ainsi que 13 communes du Doubs correspondant à la communauté de communes des Hauts-du-Doubs.

>> Comment est élaboré le SCOT du Haut-Jura ?

Le SCOT est un projet d'aménagement transversal qui trouve sa légitimité dans une élaboration associant acteurs et habitants du territoire. Pour ce faire, celle-ci s'appuie sur :

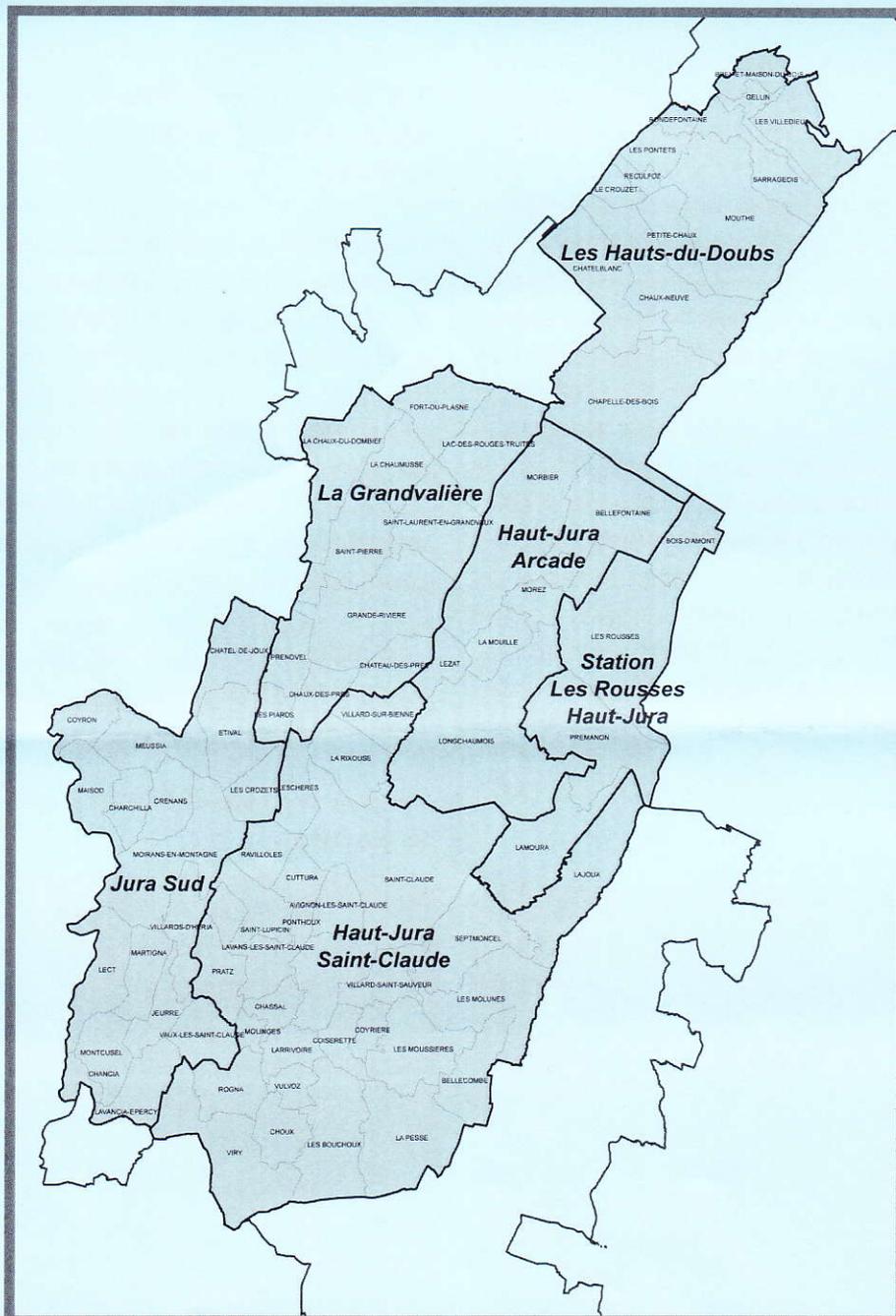
Le comité syndical du Parc et le comité de pilotage : ces deux instances regroupent les élus pour orienter et valider la démarche d'élaboration,

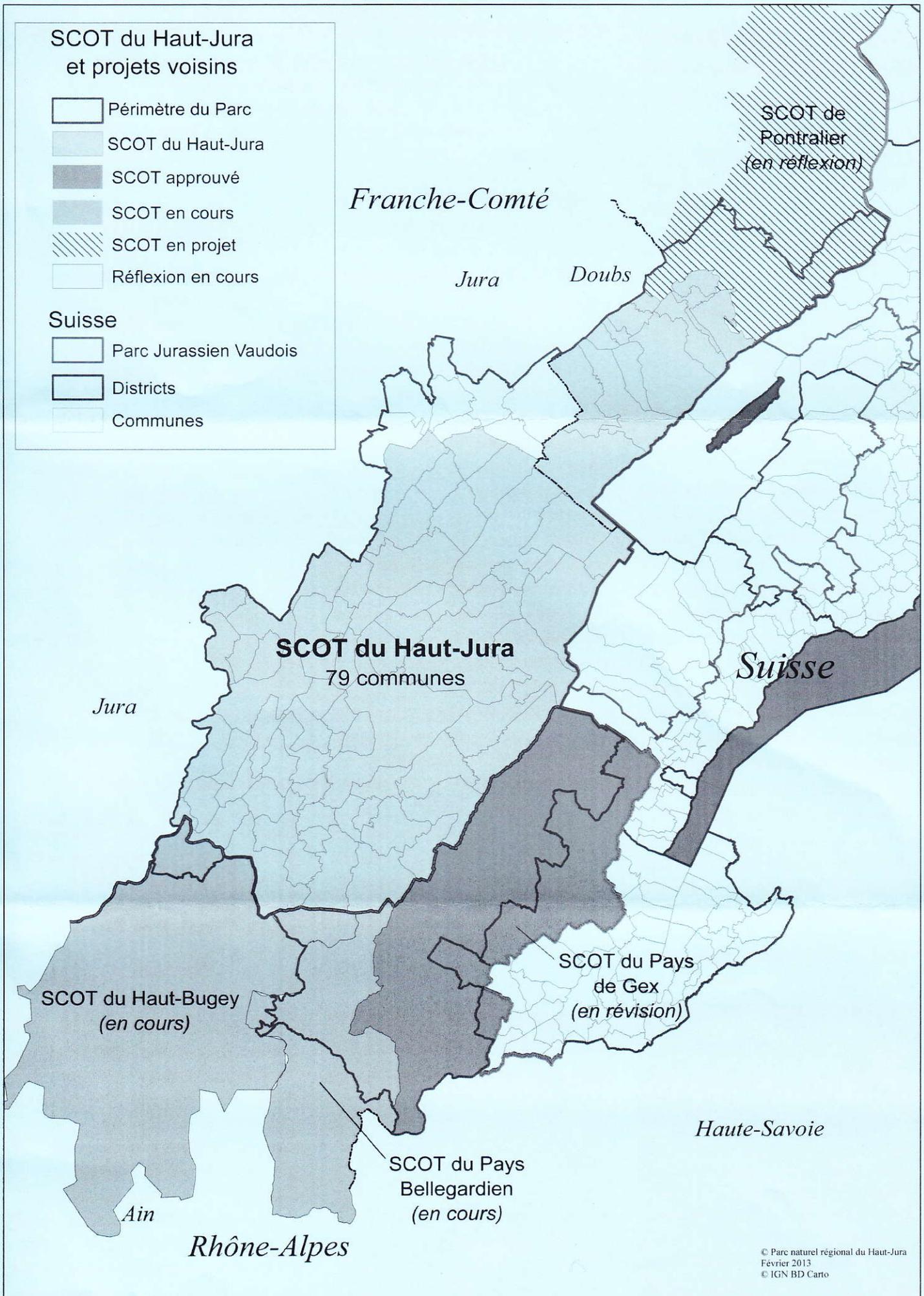
Les ateliers territoriaux associent, en plus des élus, les acteurs ressources du territoire sur les thématiques de l'urbanisme et du logement, de l'économie, de l'environnement, etc.

L'équipe technique du Parc qui est en charge de l'élaboration technique avec l'appui de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon et de quelques prestataires spécialisés.

>> Quel est l'état d'avancement des travaux ?

Depuis le mois de mai 2013, les travaux collectifs avec les collectivités et les acteurs du territoire (3 séminaires, 5 ateliers, 4 comités de pilotage) ont permis à la fois de balayer et approfondir les éléments du diagnostic puis de commencer à identifier les premiers enjeux et éléments constitutifs du projet d'aménagement et de développement durable qui constitue le cœur du SCOT. La prochaine grande étape visera à débattre de ces éléments en comité syndical du Parc en février 2014.





Notre nouveau perchman

C'est un jeune homme (31 ans) et jeune Pesserand qui a été recruté pour la prochaine saison d'hiver afin de « tenir » le téléski communal. Présenter Benjamin SEVESSAND, c'est décrire l'enthousiasme à l'état pur.

Il a pris contact avec La Pesse voici 4 ans et s'y est installé en 2010 comme gîteur professionnel (Sarl La Haute Molune) dans un bâtiment passif basse consommation. Ce savoyard sportif de haut niveau en VTT et Ski-Alpinisme pendant une dizaine d'années a épousé Marion, la dernière personne née au Crêt de l'Embossieux. Ce père de famille de 2 enfants ne perd pas de temps car le voici vice-président du GET où il fourmille de projets comme d'ailleurs pour lui-même. C'est un homme de progrès ancré sur les valeurs traditionnelles, son précédent métier lié à la performance des bâtiments en atteste.

Etre au service de notre commune au téléski, c'est pour Benjamin l'occasion de proposer un ski ludique. La modeste piste de notre village présente d'après lui des atouts à mettre en valeur. Animer le site, voici ce à quoi il est possible de s'attendre grâce à l'enthousiasme et au savoir-faire de notre perchman qui saura exploiter le potentiel de notre équipement. Slalom, musique d'ambiance, parcours ludique, border-cross, nocturnes... ! Bon courage à lui.

FRANCIS MORICHEAU

Gérance du Relais des Skieurs

Cette année encore la saison d'hiver sera assurée au Relais des Skieurs dans le cadre d'une gérance saisonnière. Celle-ci sera confiée à un couple de professionnels du 1er décembre 2013 au 31 mars 2014.

Mr Bruno Dubedout et Mme Christine Pujol proposeront les prestations désormais habituelles à la clientèle tant locale que touristique ; souhaitons leur la bienvenue.

TÉLÉSKI du CRÊT

HORAIRES OUVERTURE : 09h15 à 16h45

pendant les vacances scolaires

ainsi que les mercredis

et les week-ends en dehors des vacances scolaires



tarifs des remontées saison 2013/2014

Paiements acceptés par chèques, carte bancaire, espèces

Ticket		Tarif en euros
½ Journée Enfant ≤ 16 ans	de 09h15 à 13h00 / de 13h00 à 16h45	7,00
½ Journée Adulte	de 09h15 à 13h00 / de 13h00 à 16h45	9,50
11 heures Enfant ≤ 16 ans		8,00
11 heures Adulte		11,00
Journée Enfant ≤ 16 ans		9,50
Journée Adulte		12,00
Journée Scolaire		3,50
Journée Groupe	+ 10 personnes	8,00
Forfait Saison SIVOS La Pesse/Les Bouchoux et Jeunes La Pesse – 18 ans		57,00
Forfait Saison Hors SIVOS et jeunes – 18 ans hors La Pesse		67,00
Forfait Saison Adulte		85,00
Nocturne Enfant ≤ 16 ans	de 19h30 à 21h00	3,00
Nocturne Adulte	de 19h30 à 21h00	4,50
Forfait Ecole de Ski		4,00
FONDEURS (1 montée)		0,50
Si en possession de leur badge « ski de fond »		GRATUIT



Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie

Le lundi : 9h > 11h45 et 14h > 17h

Le jeudi : 9h > 11h45 et 14h > 17h

Le samedi : 9h > 11h45

Merci de bien vouloir respecter ces horaires !

Etat civil



Naissance :

Noé,

né le 12 juin 2013 à Saint-Claude

Fils de Marion et Benjamin SEVESSAND



Décès :

Robert PONCET,

le 2 août 2013 à Saint-Claude



Blanche GRANDCLÉMENT

née Duraffourg

le 16 août 2013 à Saint-Claude

«Paris, le 4 août 1914»



Nous publions avec émotion et gravité cette lettre manuscrite, rédigée le 4 août 1914 par un soldat, grand-père d'un Pesserand, à la veille de son départ pour la guerre. C'est la première page du journal qu'il tiendra tout au long de l'engagement. Il nous semble que ces paroles courageuses et dignes pouvaient toucher chacun quant à ses responsabilités et à ses choix intimes.

1 1

Il est donc vrai que la scélératesse de certains hommes, l'imbecillité et la passivité des autres ont fait s'engager la vieille Europe, soi-disant civilisée, dans une lutte qui sera, sans aucun doute, un cataclysme comme l'humanité n'en aura jamais ressenti ?

Je dois donc aussi me transformer en soldat et suivre ces ~~troupes~~^{masses} ~~serviles~~^{passives} qui, chaque jour partent en chantant pour se donner du courage.

Soit ! que le sort en soit jeté puisqu'il est impossible d'arrêter l'action guerrière des gouvernements ; mais, au moins, avant de partir je tiens à proclamer bien haut ma haine pour la guerre, non par pusillanimité mais parce que j'estime que c'est un crime abominable de jeter les peuples les uns contre les autres, de les faire s'égorger sans qu'ils sachent pourquoi ni pour qui ils se massacrent.

Demain, je pars donc, ô ! certes sans enthousiasme, néanmoins avec l'intention bien arrêtée de faire mon devoir de soldat dans les limites que me le permettent ma conscience d'homme et ma dignité de citoyen.

Paris, le 4 Août 1914

Maurice Pesserand

Les 50 ans de l'Union Sportive

L' Union Sportive a 50 ans !!! L'association a organisé une grande fête pour tous les bénévoles (actuels et passés).

Les jeunes avaient préparé des saynètes avec l'aide de Fabiana Piacenza... Sur le thème de l'U.S., évidemment, elles ont commencé la soirée par leur représentation très réussie et très drôle...

Ensuite, tout le monde s'est déplacé dans le champ derrière la salle des associations pour faire une photo de groupe en chantant un texte préparé par Freddy Catani qui retraçait quelques événements marquants de l'association...

De retour dans la salle du Relais des Skieurs, une grande frise de montages-photos et de textes, installée sur tout le pourtour de la salle et relatant l'histoire de l'U.S. de 1963 à nos jours, permettait de visualiser quelques moments d'histoire de l'association...

Lors de sa création en 1963, Tony Pochet en était le premier président. Il n'était malheureusement pas présent en raison de problèmes de santé...

Ce premier bureau était composé de :

- Président : Tony Pochet
- Vice président : Gérard Perrin-Bonnet
- Secrétaire : Roger Vuillermoz
- Trésorière : Renée Poncet
- Membres du bureau : André et Michel Grandclément, Dédé Poncet, Gilbert Perrier,



Henri Vuillermoz, Henri Duraffourg, Paul Poncet.

Par la suite, l'US a été présidée par : Michel Grandclément, Alain Vuillermoz, Michel Duraffourg, Chantal Vuillermoz, Thomas Schmitt, Freddy Catani, Sophie Raymond et actuellement par Philippe Vuillermoz.

M. Guy Verguet a relaté l'histoire des skieurs pesserands jusqu'en 1963... Il y a eu de grandes figures du ski français qui ont couru en Équipe de France et qui se sont regroupées pour créer l'Union Sportive de La Pesse. L'U.S. a toujours eu un rôle important sur le village. Pendant très longtemps, elle a été la seule association et s'occupait de pratiquement toutes les manifestations.

Un grand buffet a été servi par Manu et

Cathy tout au long duquel une multitude d'anecdotes ont été évoquées.

Et pour finir, un magnifique gâteau d'anniversaire...

Cette soirée restera longtemps dans les mémoires.

L'Union Sportive continue de cibler ses efforts sur les jeunes qui seront très bientôt réunis afin de mettre au point leur programme d'activités.

Le prochain rendez-vous fort sera l'assemblée générale qui se tiendra le samedi 23 novembre à la salle des associations...

Vous êtes tous conviés à venir assister à cette A.G...

MICHELLE PLOCKI

